



Directeur de la publication :
Veronique Dauby
Rédaction et administration :
Commission de rédaction :
Pascale Depoil, Aurélie Chevalier, Nathalie Benas ; Perrine Marchandiau
Photos : mairie - Imprimé par nos soins



Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30
Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Le mot du maire

Après ces trois années occupées par une série de travaux, une nouvelle ère commence avec de nouveaux projets sur lesquels le conseil municipal a commencé à réfléchir. L'un des sujets qui nous tenaient à cœur est celui de la circulation des piétons à l'intérieur du bourg mais également entre les différents hameaux. Qui dit réflexion sur les piétons dit aussi réflexion sur le stationnement des véhicules et également sur la sécurité à l'intérieur du village et aux entrées de village. Ce vaste programme pour lequel nous souhaitons déposer des demandes de subventions ne pourra se faire bien sûr que sur plusieurs années et le conseil municipal souhaite pour l'instant privilégier l'aménagement de chemins ou d'accès piétonniers entre les hameaux. Suivront si nous le pouvons les aménagements des entrées de village. Nous voulons en effet davantage indiquer aux automobilistes qu'ils arrivent dans une agglomération et les inciter ainsi à ralentir. C'était déjà le sens de notre action en installant le radar pédagogique qui semble avoir eu quelques effets. Ce sera également l'occasion de réfléchir à une signalisation appropriée et harmonisée des services qui existent sur notre commune ou des événements qui s'y déroulent. Enfin la troisième étape de ce projet portera sur l'aménagement des accès piétonniers du centre du bourg avec la réorganisation du stationnement des véhicules en intégrant la préoccupation de l'accès aux personnes à mobilité réduite. Nous en profiterons pour proposer des améliorations aux abords de notre monument aux morts.

L'année 2017 sera donc consacrée principalement à l'étude de ce projet et je souhaite que la population puisse donner son avis sur ces aménagements envisagés ainsi que sur d'autres sujets. Je m'efforcerai donc de vous présenter les avancées de l'étude autant que faire se peut soit par l'intermédiaire de l'espace info soit lors des différentes manifestations qui nous réunissent. J'ai souhaité également qu'à l'automne nous vous fassions parvenir une enquête, comme nous l'avions fait au début du mandat, pour connaître votre avis sur ce sujet et sur bien d'autres.

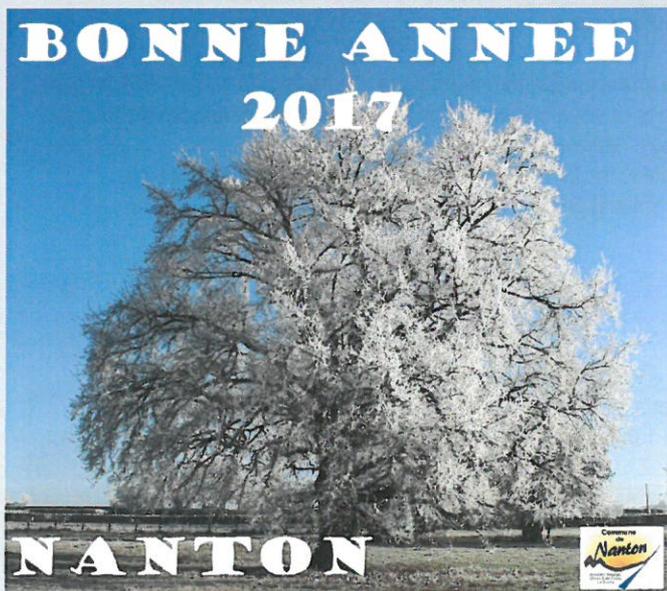
La mise en valeur de notre petit patrimoine sera également un des objectifs de cette année. Nous avons d'ores et déjà pris contact avec l'association Tremplin. Nous commencerons très certainement par la restauration de la fontaine de la place Jean-Jean ce qui nous permettra d'apprécier les méthodes de travail de cette association d'insertion, et pourra nous mettre en confiance pour envisager des restaurations plus importantes.

Une autre nouveauté pour notre commune : un agrément pour accueillir des volontaires au service civique vient de nous être octroyé. La mission que nous avons souhaité proposer est liée à l'environnement avec le passage au zéro-phyto pour l'entretien des espaces verts. Nous accueillerons donc dès la fin du mois de janvier un jeune qui nous accompagnera pour une période de dix mois sur cette problématique.

Je voulais également vous informer du départ de Claude Brethnet, secrétaire à la mairie de Nanton depuis 23 ans, que je remercie pour tous ses conseils avisés que j'ai eu la chance d'avoir pendant ces trois années. Le poste est dorénavant occupé par Coralie Guichard depuis le 1er janvier. Bienvenue à elle et bonne rentrée dans ce monde complexe des collectivités territoriales.

Sur le plan plus large maintenant de notre territoire, vous avez eu connaissance de la fusion de certaines communautés de communes. La nôtre a accueilli depuis le 1er janvier, six communes supplémentaires : Cormatin, Savigny sur Grosne, Bissy sous Uxelles, Chapaize, Curtil sous Burnand, et Malay. Cet agrandissement va occasionner des changements dans l'organisation dont nous vous tiendrons informés.

Enfin cette année sera marquée sur le plan national par les élections qui nous attendent : les présidentielles et les législatives. Nous avons accepté de mettre à disposition notre bureau de vote pour les primaires du parti socialiste les 22 et 29 janvier prochains.



Je souhaite en tout cas que cette année 2017 puisse être riche en débats d'idées sur tous les sujets qui nous préoccupent au quotidien. Qu'elle soit riche d'engagements tenus et sincères.

Informations Associations

Amicale des Nantonnais

Lundi 23 janvier : cours d'informatique au clos chapot à 14 heures . Pour plus d'informations contactez JC Champalay au 03.85.92.29.89

Cinéma :

11 et 12 février 20 h 30: *L'odyssée*

11 et 12 mars 20 h 30 : *Ma vie de courgette*

Amicale des Vinchollais

Soirée Jeux au Foyer Rural
Samedi 18 Février à 17h

La soirée sera suivie d'un mâchon (5€ pour les adhérents de l'amicale et 10€ pour les non adhérents).

Contact : Suzanne Charrier



Roulottes en chantier

Pour commencer cette année dans la bonne humeur, les Roulottes en Chantier vous donnent rendez-vous :

Samedi 28 janvier 2017
À partir de 19h—Sully le bas



Pour inaugurer l'arrivée du nouveau chapiteau !

Une soirée sous de nouvelles étoiles, avec un vin d'honneur, des crêpes flambées, une soupe de confettis et ainsi de suite...

RESERVATIONS : 03.85.92.24.95 ou roulottes-en-chantier@orange.fr

La tournée « De Plume en Lune » aura lieu de fin janvier à fin avril. Vous pourrez suivre les Roulottes dans les communes de Nanton / Jugy / Mancey / Lalheue / Saint Cyr / Gigny.

Toutes les informations sont disponibles sur : roulottes-en-chantier@orange.fr

Allant Vers

Le Petit Marché Nantonnais :

tous les mardis et vendredis de 17h à 19h au lavoir du Bourg de Nanton.

Le Marché Court-Circuit :

de 17h à 19h, tous les derniers vendredis de chaque mois au Bourg de Nanton.



Les vendredis 27 janvier, 24 février et 31 mars.

Nouvel agent recenseur

Nous vous présentons Lëilah Gallinelli, jeune étudiante de la commune qui remplacera Christelle Passerat en tant qu'agent recenseur sur les secteurs du bourg, de Chalot et de Corlay. François-Xavier Thibert s'occupera de Vincelles, Servelles et de Sully.

Merci de leur réserver un accueil chaleureux durant la frileuse période du 19 janvier au 18 février 2017.



CCAS

NANTON
CONCOURS DE BELOTE

CONCOURS DE BELOTE

CV

Mercredi 15 février 2017
inscription à partir de 13h30
à la vache en doublette

Organisé par les membres du CCAS de
la commune de Nanton

inscription 16 € par doublette

Buffet-Buvette

Déchèterie

La communauté de communes ayant pris un peu de retard, les nouvelles cartes de déchèterie vous seront transmises d'ici fin janvier. En attendant l'accès aux déchèteries reste le même.